

Lundi 22 décembre 2025



100% douaniers

Le 8 décembre dernier est parue une note du Directeur Régional de Bayonne concernant la sécurisation des transferts de marchandises. Cette disposition réglementaire nouvelle répond à des préoccupations que nous avons de longue date, et révèle une véritable prise de conscience de l'administration sur la dangerosité de l'environnement qui, désormais, entoure nos collègues, particulièrement de la Surveillance !

Nos dernières interventions sur les sujets de la sécurité des agents, notre déclaration liminaire du dernier CSA de fin novembre 2025 et les propos que nous avons tenus lors de l'instance, témoignent de notre engagement en la matière. Ces dispositions viennent donc répondre à des points d'inquiétude que nous avions faits connaître de longue date.

Nous félicitons avant tout les agents qui ont participer à l'élaboration de ce dispositif, moniteurs TPCI et hiérarchies de proximité des brigades, dont il nous semble que s'attribuer les mérites de l'excellent travail qu'ils ont réalisé serait une faute syndicale !!!

Nous remercions également la hiérarchie douanière locale, qui loin des discours souvent stériles de la haute administration, a su mobiliser les énergies autour d'un projet abouti et pertinent.

Toutefois, nous réitérons nos demandes déjà faite en CSA, d'accélération des mises en sécurisation des bâtiments, d'élaboration d'astreintes de renforts ou de déploiement rapide de matériels de détection de balises. Nous demandons également que des dispositions analogues de sécurisation des marchandises soient prises dans les autres Directions Régionales de Nouvelle-Aquitaine.

A l'UNSA Douanes et au sein de sa composante UDT (Union des Douaniers en Tenue), c'est au quotidien et loin des déclarations fracassantes et des mérites auto-attribués, que nous œuvrons pour construire et assurer la sécurité des agents.



UNSA Douanes Nouvelle-Aquitaine

unsa-aquitaine@douane.finances.gouv.fr
www.unsadouanes.fr



J'adhère ici :

